

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
DU 2 Avril 2025**

Département de l'Ardèche - Arrondissement de Tournon-sur-Rhône

Délibération N° 02 – 2025

**OBJET : BUDGET AEP – APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE
(CFU) DE L'ANNEE 2024**

L'an deux mille vingt-cinq, le deux Avril à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à **Saint-Romain de Lerps**, sous la présidence de **Christian ALIBERT, Président**.

Nombre de membres en exercice : **56**

Nombre de membres présents : **29**

Qui ont pris part au vote : **32**

Date de convocation du Comité : **18 Mars 2025**

Etaient présents : SEIGNOBOS Éric, TAKES Karine, VEY Pierre-Jean (Suppléant), BONNEFOY Philippe, MOUNIER Maxence, ALLEMAND Bertille, ALIBERT Christian, BOUVIER Gilbert, TRACOL Germaine, BSERENI Stella (Pouvoir de Mr BASSET Fabrice), LA RUSSA Gilbert, REYNAUD Régis, CIMAZ Michel, FLUCHAIRE Alain (Suppléant), LYONNAIS Patrice (Pouvoir de Mme MATHIEU Clémence), PEYROUSE-VETTER Roselyne, THOMAS Christophe, CLAVERIE Jean-Yves, MORIN-PATÉ Édith (Suppléante), CHAMBON Ghislaine, PRALY Thérèse, CHABOUD Stéphan, DIETRICH David (Pouvoir de Mme MORFIN Magali), TOURTET Lysiane, CHAREYRON André, GIBAUD Philippe, DEFAIVRE Claude, POMMARET Patrice, FRECHET Marcel, de TRUCHIS Michel

Etaient excusés : MORFIN Magali (Pouvoir à Mr DIETRICH David), JUGE Hubert, RIAILLON Jean, BASSET Fabrice (Pouvoir à Mme BSERENI Stella), GINE Bernard, DEVISE Stéphane (Suppléant), DARNAUD Mathieu, CLOUE Jacky (Suppléant), DELOCHE Michel, MATHIEU Clémence (Pouvoir à Mr LYONNAIS Patrice), LE GALL Matthieu,

Etaient absents : MIZZI Michel, DROGUET Xavier, BADART Christine, MACHISSOT Ginette, LAFAGE Stéphane, LEBRAT Jérôme, PICCOTTI Bernard, CHARRETTE Joël, DURAND Gilles, BOUCHARDON Benoit, GERLAND Brice, GARAYT Frédéric, BRUN Gilles, LEBRE Gille, SIMON Anne, GOUMAT Laetitia, BRERO Laurent, TERROT-DONTENWILL Anne, COULMONT Hervé, RICOU-CHARLES Yvan,

Secrétaire de séance : Mme ALLEMAND Bertille

Délibération N° 02 – 2025

OBJET : BUDGET AEP – APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) DE L'ANNEE 2024

LE RAPPORTEUR : Madame BSERENI Stella Vice-Présidente.

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT),

Considèrent que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux disposition législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière du Syndicat, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et du compte de résultat synthétique.

Considèrent que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôle automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la procédure du CFU ;

Le CFU fait ressortir les résultats suivants :

Fonctionnement	
Dépenses	1 748 345.30 €
Recettes	2 479 788.37 €
Bilan exercice	731 443.07 €
Excédent / Déficit antérieur reporté (002)	1 020 081.38 €
Résultat de fonctionnement	1 751 524.45 €

Investissement	
Dépenses	2 716 754.85 €
Recettes	2 724 424.05 €
Bilan exercice	7 669.20 €
Excédent / Déficit antérieur reporté (001)	- 809 944.09 €
Résultat d'investissement	- 802 274.89 €

Après présentation du CFU 2024 du budget principal, Monsieur Christian ALIBERT, Président, quitte la salle pour permettre à l'assemblée de le voter.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le Compte Financier Unique (CFU) du budget 2024

Ainsi fait et délibérés les, jours, mois et an susdits.
Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,
Christian ALIBERT



Transmis au contrôle de légalité le 15 Avril 2025

Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le



ID : 007-200093128-20250402-02_2025-DE